



CTB MALI



SNV



Les Actes du Colloque National

pour « La création d'un environnement
propice au développement durable
du pastoralisme au Mali »

Bamako, du 16 au 17 avril 2014



Les Actes du Colloque National

**pour « La création d'un environnement
propice au développement durable
du pastoralisme au Mali »**

Bamako, du 16 au 17 avril 2014

Liste des Acronymes

AOPP	Association des Organisations Professionnelles Paysannes
APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture au Mali
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
CEDEAO	Commission Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité Inter-état de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel
CT	Collectivité Territoriale
CTB	Coopération Technique Belge
DNSV	Direction Nationale des Services Vétérinaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FNAA	Fonds National d'Appui à l'Agriculture
ICD	Initiative Conseil Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PDA	Politique de Développement Agricole
PNISA	Programme National d'Investissement dans le Secteur Agricole
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PM	Pour Mémoire
SAP	Système d'Alerte Précoce
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VSF-B	Vétérinaires Sans Frontières Belgique

Sommaire

I. Un Colloque national sur le pastoralisme : pour évaluer les acquis et dégager les priorités ...	6
II. ... sur la base de la Déclaration de Nouakchott	7
1. Le renforcement des services à la production	
2. L'amélioration de la compétitivité des filières animales et l'accès aux marchés	
3. Le renforcement de la sécurité des biens	
III. Avec une déclinaison des enjeux et défis par thématique	10
IV. Communiqué de presse	17
V. Les Annexes	20





I: UN COLLOQUE NATIONAL SUR LE PASTORALISME : POUR ÉVALUER LES ACQUIS ET DÉGAGER LES PRIORITÉS...

Un forum de haut niveau sur le pastoralisme s'est tenu le 29 octobre 2013, en Mauritanie. Il a rassemblé les Chefs d'Etat, les Ministres de l'élevage des six pays sahéliens invités (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), les principales organisations régionales (CE-DEAO, UEMOA, CILSS, etc.), ainsi que de multiples partenaires, notamment de la société civile agropastorale.

Le Forum a abouti à la "Déclaration de Nouakchott" adoptée par les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays réunis qui appelle à « *sécuriser le mode d'existence et les moyens de production des populations pastorales et d'accroître le produit brut des activités d'élevage d'au moins 30 % dans six pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) au cours des cinq prochaines années, en vue d'augmenter significativement les revenus des pasteurs dans un horizon de 5 à 10 ans* ».

Répondant à cet appel, les organisations de la société civile pastorale, sous le patronage du Ministère du Développement Rural au Mali et, avec le soutien des partenaires techniques et financiers dont la SNV – Organisation Néerlandaise de Développement, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière (AVSF), Vétérinaire Sans Frontière - Belgique (VSF-B), Initiative Conseil et Développement (ICD), la Coopération Technique Belge (CTB) et la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Ali-

mentation et l'Agriculture), ont organisé du 16 au 17 Avril 2014, à l'Hôtel Mandé, un Colloque National sur le pastoralisme. L'objectif global du Colloque National était d'évaluer les acquis et de convenir des priorités et investissements stratégiques pour l'avenir afin d'alimenter la mise en œuvre d'une politique volontariste et cohérente d'amélioration de la gouvernance, de renforcement de la capacité d'adaptation et d'amélioration de la viabilité économique et sociale des systèmes pastoraux au Mali.

Les objectifs spécifiques du Colloque National consistaient en :

- (i) analyser les politiques et cadres de dialogue existants,
- (ii) évaluer les réalisations et identifier les défis qui subsistent,
- (iii) réengager les partenaires et parties prenantes pour réaffirmer leur soutien continu au développement durable des systèmes pastoraux,
- (iv) amorcer un dialogue pour la mobilisation des ressources techniques et financières requises pour soutenir le développement durable des systèmes pastoraux.

Ce Colloque, d'une durée de deux jours, a accordé une grande attention aux dispositifs/expériences novateurs mis en œuvre au Mali et, aux enseignements tirés pour soutenir le développement durable des systèmes pastoraux.



II. ...SUR LA BASE DE LA DÉCLARATION DE NOUAKCHOTT

Placé sous le haut patronage du Ministre du Développement Rural du Mali et, en présence des représentants de la société civile pastorale, des partenaires techniques et financiers, l'évènement a débuté par une cérémonie d'ouverture qui s'est poursuivie par des échanges et débats en groupes de travail organisés autour des trois (3) thèmes fondateurs de la Déclaration de Nouakchott, soit :

(1) Le renforcement des services à la production ceci comprend l'accélération des réformes vers une meilleure gouvernance des services essentiels aux producteurs (amélioration du recouvrement des coûts, renforcement du rôle du secteur privé) à travers le renforcement des capacités des organisations productrices de services à répondre à la demande des producteurs, en qualité comme en quantité. En particulier, dans les domaines suivants :

- les services de santé animale ;
- l'appui-conseil et la recherche-action sur la vulgarisation permettant de diffuser des conseils en matière de gestion durable des ressources pastorales, de pratique d'élevage améliorées (génétique animale, alimentation, conduite), de renforcer la complémentarité entre les systèmes pastoraux et les systèmes de finissage, la mise au point d'itinéraires techniques, la gestion innovante des parcours ;
- l'accès au crédit et l'aide à l'investissement économique productif local ;
- l'accès à l'eau par l'hydraulique

pastorale, sur la base de plans négociés localement, tout en veillant à renforcer la gestion et la prise en charge des coûts d'entretien des installations.

(2) L'amélioration de la compétitivité des filières animales et l'accès aux marchés, afin de tirer plein profit de la demande accrue en produits animaux, de saisir les gains de productivité et d'encourager le juste partage de la valeur ajoutée le long des filières animales, à travers notamment :

- le renforcement des acteurs des filières (organisations paysannes et leurs faitières, associations de commerçants, gestionnaires des marchés, associations de bouchers et tanneurs, etc.), ainsi que la coordination entre acteurs, notamment par la mise en place ou le renforcement d'organismes interprofessionnels dans l'objectif commun d'accroître l'efficacité du rôle de chaque acteur et d'améliorer la qualité des produits finaux ;
- l'aide à la réalisation d'investissements structurants (infrastructures) tout au long des filières, notamment pour ce qui est du transport des animaux et de leurs produits, de la mise aux normes

sanitaires, des procédés de transformation (l'abattage, découpe, chaîne du froid), l'engagement du secteur privé (cofinancement, mise en gestion) dans l'objectif commun d'accroître les marges et d'améliorer la qualité des produits ;

- le développement de la coopération régionale pour une facilitation du commerce des animaux et de leurs produits, le suivi des mouvements transfrontaliers, la délivrance de certificats sanitaires, la mise en place effective d'une fiscalité adaptée et régionalement harmonisée, la facilitation des échanges de biens et de services (droit à la mobilité), et le respect des textes communautaires par les États ;
- la relance des dynamiques d'innovation technique et organisationnelle dans la collecte, la transformation et la conservation des produits animaux, par une aide à l'investissement privé, notamment dans l'objectif de création d'emplois en aval de la filière ;
- la facilitation de l'accès à de nouveaux marchés rémunérateurs, en favorisant la connaissance de ces marchés (recherche, suivi des flux, observatoire des prix, systèmes d'information, incitation des opérateurs de téléphonie mobile à couvrir l'ensemble du territoire pastoral) et en appuyant la formation des acteurs pour atteindre de nouveaux marchés d'exportation (connaissance des normes et procédures d'échange de produits animaux, etc.).

(3) Le renforcement de la sécurité des biens, à travers notamment :

- l'opérationnalisation des systèmes d'alerte et d'intervention rapide (systèmes existants, indicateurs spécifiques au

pastoralisme, plans d'intervention en cas d'alerte) ;

- la promotion de la diversification des sources de revenus des populations pastorales ;
- le renforcement de la gestion (prévention, résolution) des conflits liés à l'accès aux ressources (pâturages, eau, foncier), non seulement par la reconnaissance des autorités traditionnelles et la négociation locale, mais aussi en accélérant le développement et l'application de cadres légaux (code pastoraux, réforme du droit foncier) ;
- la promotion des approches basées sur les droits, en particulier pour l'accès au foncier, la gestion des parcours, la mobilité, mais aussi les services sociaux, afin de garantir la mobilité pastorale et l'exploitation durable des ressources naturelles aux fins de pastoralisme ;
- l'accélération de l'inclusion politique des communautés pastorales à travers :
- la prise en compte systématique du pastoralisme dans les politiques, plans et programmes de développement ; (ii) la reconnaissance de la légitimité des institutions pastorales traditionnelles ; (iii) l'inclusion des pasteurs dans les processus de participation, de concertation et de décision mis en place par les collectivités décentralisées ;
- le renforcement de l'accès des populations pastorales aux services sociaux de base (santé humaine, éducation, eau potable) ;
- la promotion du patrimoine culturel des pasteurs.



Les participants aux groupes de travail venus nombreux de différentes régions du Mali étaient constitués de chercheur/es, d'agents de développement, de responsables d'organisations d'éleveurs, de représentants des services techniques, du secteur privé et, de l'administration.

Les groupes organisés autour d'un facilitateur et d'un rapporteur, se sont accordés sur un bilan des acquis pour chacun de ces thèmes et, ont formulé une analyse critique du cadre législatif et réglementaire actuel en lien avec les réalisations.

Les constats concernant les écarts entre l'application des textes et les pratiques sur le terrain ont été naturellement relevés.

Après des échanges souvent animés, les participants ont amendé et validé les constats majeurs et formulé les enjeux/défis liés à la concrétisation des ambitions contenues dans la Déclaration de Nouakchott.

Ces derniers ont servi à la définition d'axes prioritaires d'investissement et d'intervention, qui ont été traduits en plan d'actions (à court, moyen et long terme).

La restitution des travaux de groupe, la validation du plan d'actions et l'approbation d'un communiqué de presse en plénière, ont conclu les travaux du colloque. Les représentants des organisations de la société civile pastorale, ont saisi l'occasion de la cérémonie de clôture pour lire et remettre

une motion de remerciements destinés à la fois aux organisateurs du colloque, et aux partenaires techniques et financiers pour les remercier de leur volonté d'accompagner le développement du pastoralisme au Mali. Ces remerciements étaient également adressés à l'Etat pour sa volonté politique de promouvoir le pastoralisme.

Dans cette motion les organisations pastorales ont aussi attiré l'attention de l'Etat Malien et des partenaires techniques et financiers sur « *la redoutable crise en perspective dans les zones pastorales des régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal, suite au déficit caractérisé du fourrage* ».

Selon les initiateurs de la motion, « *si rien n'est fait avant la période de soudure : de mai à juillet 2014, il faudrait s'attendre inévitablement à une forte mortalité animale et par ricochet à l'anéantissement des moyens d'existence, déjà précaires au sortir de la récente crise qu'a vécue la zone (centre et Nord Mali)* ».

Le communiqué de presse adopté par les participants a constitué l'introduction d'une conférence de presse animée par les différentes parties prenantes au colloque : Gouvernement du Mali, sous groupe des PTF élevage, représenté par le co-chef de file qu'est la FAO, organisateurs et, représentants de la société civile pastorale. Il a également fait l'objet de diffusion auprès des médias de presse écrite présents pour la circonstance.



III. AVEC UNE DÉCLINAISON DES ENJEUX ET DÉFIS PAR THÉMATIQUE

Enjeux/défis identifiés par le groupe 1, relatif au renforcement des services à la production :

- (i) Définir et exécuter une stratégie pour l'amélioration de l'application effective des textes législatifs et réglementaires ;
- (ii) Garantir un accès équitable des éleveurs aux services de santé animale à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie pour améliorer le maillage géographique des professionnels vétérinaires et, ainsi accroître la couverture sanitaire du cheptel au Mali ;
- (iii) Mettre en place un mécanisme de concertation et de transfert des résultats de la recherche en faveur des populations pastorales ;
- (iv) Elaborer et mettre en œuvre une politique d'hydraulique pastorale ;

- (v) Améliorer la gouvernance locale des infrastructures d'hydraulique pastorale ;
- (vi) Elaborer et mettre en œuvre une stratégie adaptée d'accès au crédit pour les populations pastorales auprès des institutions financières.

Enjeux/défis identifiés par le groupe 2, relatif à l'amélioration de la compétitivité des filières animales et l'accès aux marchés :

- (i) Accompagner la professionnalisation de tous les acteurs des filières animales, notamment les organisations de pasteurs et agro-pasteurs dans leurs capacités à rendre des services à leurs membres, mais aussi dans la structuration et l'institutionnalisation d'un lien fonctionnel de collaboration et de concertation entre les différents maillons des filières à travers le renforcement de la dynamique interprofessionnelle naissante au Mali.

- (ii) Assurer la sécurité des biens, des populations pastorales et des acteurs des filières animales et ainsi, lutter efficacement contre le vol de bétail et le braquage.
- (iii) Définir une politique incitative à l'investissement dans la réalisation d'infrastructures structurantes de proximité des filières animales (marchés à bétail, abattoirs, routes) pour le développement des territoires pastoraux et l'accroissement du volume de transactions commerciales et, de la valeur ajoutée créée au Mali.
- (iv) Adapter et mettre en œuvre les textes législatifs et réglementaires régissant la mise en marché et, la transformation du bétail aux pratiques actuelles et, exigences de la demande en termes de qualité.
- (v) Œuvrer à l'harmonisation, à la simplification et, à l'application des textes communautaires régissant le commerce sous régional et, revoir les accords bilatéraux signés par le Mali afin d'assurer une effective réciprocité, de sécuriser la mobilité du bétail et, de réduire les tracasseries et taxations illicites.
- (vi) Renforcer les compétences et les capacités des collectivités territoriales dans la gestion des infrastructures pastorales pour en améliorer la gouvernance et, la rentabilité locale.
- (vii) Faciliter l'accès aux marchés pour les pasteurs et agro-pasteurs en améliorant, notamment la diffusion d'information sur les prix et en veillant au respect d'une concurrence loyale sur les marchés ;

Enjeux/défis identifiés par le groupe 3, relatif au renforcement de la sécurité des biens, droits et moyens d'existence des peuples pasteurs, l'accès aux services de base, l'inclusion politique :

- (i) Opérationnaliser un dispositif de collecte de données impliquant les éleveurs sur le traitement, la validation, la diffusion et la réponse appropriée aux risques en milieu pastoral à temps réel au niveau communal ;
- (ii) Une meilleure prévention et gestion des conflits passe par l'identification et la sécurisation de l'espace et des autres ressources pastorales.
- (iii) L'élaboration participative et la mise en œuvre d'une politique de sécurisation foncière est un préalable à une stabilité sociale et un développement durable.
- (iv) L'élaboration et la mise en œuvre de conventions locales comme instrument de responsabilisation et de prévention et de gestion durable des conflits au niveau local.
- (v) La promotion de l'élaboration et la mise en œuvre de schéma et plan d'aménagement pastoral.
- (vi) Harmonisation, Traduction, et diffusion des textes.
- (vii) Une meilleure structuration et organisation des organisations pastorales pour influencer les politiques nationales en faveur du système pastoral.

-
- (viii) L'effectivité de la délimitation et de la sécurisation de l'espace pastorales dans toutes les communes du Mali.
 - (ix) L'implication et la prise en compte des intérêts et des aspirations du système pastoral dans le processus de la relecture de la politique nationale du développement de l'élevage.
 - (x) Dédier un ministère chargé du pastoralisme.
 - (xi) Améliorer le transfert des moyens (formation, moyens financiers pour les

supervisions et la tenue des réunions) aux collectivités locales pour assurer la gestion de ce type de service.

- (xii) L'adaptation de la politique d'accès aux services sociaux de base, au mode de vie des pasteurs

3. Les plans d'actions par groupe de travail

Les enjeux et défis identifiés ont été traduits par chaque groupe en actions concrètes devant permettre aux acteurs du pastoralisme au Mali de mettre en œuvre la déclaration de Nouakchott.

PLAN D'ACTIONS SUR LE RENFORCEMENT DES SERVICES A LA PRODUCTION

Enjeux	Actions prioritaires	Echelle temporelle			Echelle géographique	
		Court terme	Moyen terme	Long terme	Régions	National
1. SANTE ANIMALE						
Application effective des textes législatifs et réglementaires	Diffuser les textes auprès de tous les acteurs	X				X
	Contrôler l'application des textes sur le terrain	X				X
	Mettre en œuvre le plan d'actions de la DNSV	X				X
	Poursuivre le processus de modernisation des textes en matière de législation vétérinaire		X			X
Accès équitable des éleveurs aux services de santé animale	Recruter du personnel qualifié complémentaire dans le secteur public		X			X
	Faciliter l'installation des vétérinaires privés	X				X
	Renforcer le partenariat privé/public	X				X
	Mettre en place des mesures incitatives pour l'installation des vétérinaires dans des zones difficiles (mobilité des vétérinaires)	X			Tombouctou Gao Kidal	
Amélioration de la couverture sanitaire du cheptel	Elaborer des programmes nationaux		X			X
	S'inscrire dans des programmes sous-régionaux (CEDEAO)		X			X
	Renforcer la collaboration avec des partenaires de la santé humaine	X				X
	Renforcer la sensibilisation/communication sur les maladies animales	X				X
	Renforcer les capacités logistiques des services vétérinaires		X			X
	Assurer la disponibilité des intrants vétérinaires de qualité	X				X
2. APPUI CONSEIL RECHERCHE ET VULGARISATION						
Prise en charge des actions de vulgarisation	Faire le plaidoyer auprès de l'Etat pour la prise en charge des actions de vulgarisation		X			X
	Impliquer les collectivités dans la prise en charge des actions de vulgarisation		X		X	
Transfert des résultats de la recherche aux éleveurs	Renforcer l'activité des CNU/CRU	X				X
	Diffuser les fiches techniques	X				X
Réduction du déficit en ressources humaines compétentes	Recruter du personnel qualifié		X			X
	Former le personnel		X			X
	Organiser des voyages d'étude et le réseautage		X			X
3. HYDRAULIQUE PASTORALE						
Elaboration et mise en œuvre d'une politique pastorale	Faire l'état des lieux pour améliorer le maillage en points d'eau	X				X
	Elaborer un guide de gestion des points d'eau pastoraux		X			X
4. ACCES AU CREDIT						
Mise en place par l'Etat et ses partenaires de mesures d'accès au crédit	Mobiliser le FNAA en faveur des activités pastorales		X			X
	Etendre la subvention aux intrants d'élevage	X				X
	créer des fonds de garantie et d'assurance aux éleveurs auprès des institutions financières		X			X

PLAN D' ACTIONS SUR L' AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES FILIÈRES ANI- MALES ET L' ACCÈS AUX MARCHÉS

Enjeux	Actions prioritaires	Echelle temporelle			Echelle géographique		
		Court terme	Moyen terme	Long terme	Régions	National	
1. SANTE ANIMALE							
Professionnal- sation des ac- teurs des filières animales	Appuyer la professionnalisation des acteurs dans les filières par des partenariats innovants publics-privés			X	X		
	Mener une étude diagnostic des organisations professionnelles existantes (y compris évaluer leur niveau de représentativité)	X			X		
	Définir les maillons sur les filières animales et clarifier le rôle de chaque type d'organisation professionnelle	X				X	
	Soutenir la mise en place d' une interprofession	X			X		
	Faciliter l'échange d'expériences entre les OPA à l'échelle sous régionale	X					
	Développer les dispositifs innovants d'appui-conseil pour renforcer la fonctionnalité des organisations professionnelles	X			X		
Lutter contre le vol du bétail et le bra- quage des acteurs des filières animales	Assurer la sécurité des biens et des populations	X		X	X		
	Promouvoir la vulgarisation des services mobiles de transferts d'argent	X			X		
Infrastructures structu- rantes/Aménagement du territoire et accrois- sement de la VA	Concevoir un cadre stratégique pour le développement du pastoralisme dans le cadre de la PDA / PNISA		X			X	
	Veiller à prendre en compte les spécificités du pastoralisme dans l'élaboration de la nouvelle politique foncière	X				X	
Professionnal- sation des ac- teurs des filières animales	Veiller à assurer une meilleure répartition et un équilibre du financement public pour le secteur de l'élevage et du pastoralisme	X				X	
	Améliorer la collecte régulière d'informations sur le cheptel et sa situation (recensement et état)	X			X		
	Améliorer le maillage des marchés à bétail équipés (hub de services y compris rampe d'embarquement, parc de vaccination, toilettes, étal, hangars, dortoirs etc...), dans les zones de productions le long des parcours		X				
	Favoriser la création de marchés terminaux sur le territoire national (aux frontières)		X		X		
	Créer des abattoirs communaux		X		X		
	Opérationnaliser le Fonds National d'Appui à l'Agriculture pour le secteur de l'élevage	X				X	
	Diffuser l'information auprès des professionnels sur le FNAA	X			X		
Adapter et Mettre en œuvre les textes sur la mise en marché et transformation	Accroître le contrôle sanitaire sur les productions nationales en vue de leur mise aux normes	X	X		X		

Enjeux	Actions prioritaires	Echelle temporelle			Echelle géographique	
		Court terme	Moyen terme	Long terme	Régions	National
Œuvrer à l'harmonisation, simplification et revue des textes communautaires et accords bilatéraux régissant le commerce sous régional	Protéger la production nationale vis à vis des importations ou autres concurrents	X			X	X
	Mettre en place un service d'appui à l'exportation de bétail			X	X	
	Veiller à l'application effective des textes régissant la commercialisation du bétail			X	X	X
	Favoriser la diffusion des textes, notamment sur la taxation, auprès des professionnels à travers la radio	X			X	
	Supprimer les taxes sauvages/prélèvements illicites sur les axes de commercialisation du bétail				X	
	Favoriser l'accès de toutes les parties à l'information au sein des filières à travers les nouvelles technologies		X		X	
	Améliorer la gouvernance au sein des filières		X			
	Favoriser l'installation de jeunes entrepreneurs dans les filières animales (y compris boucherie, le transport des viandes etc...)		X		X	
	Accroître les dispositifs de formation professionnelle sur les filières animales		X		X	X

PLAN D'ACTIONS SUR LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DES BIENS, DROITS ET MOYENS D'EXISTENCE DES PEUPLES PASTEURS, L'ACCÈS AUX SERVICES DE BASE, L'INCLUSION POLITIQUE

Enjeux	Actions prioritaires	Echelle temporelle			Echelle géographique	
		Court terme	Moyen terme	Long terme	Régions	National
Œuvrer à l'harmonisation, simplification et revue des textes communautaires et accords bilatéraux régissant le commerce sous régional	Mettre en place une base de données SAP exploitable par tous les acteurs gérée par la commission communale SAP avec l'appui des services techniques	X			X	
	Identifier les personnes ressources et les former sur la collecte de données au niveau communal pour fournir les données au SAP	X			X	
	Réaliser une base de données au niveau communal et animation de la commission communale SAP par le Secrétaire Général et/ou services techniques	X			x	
	Préparation de plans de contingence à chaque niveau administratif	X			x	x
	Elaboration participative et mise en œuvre d'une politique foncière rurale prenant en compte le foncier pastoral	X			x	
	Harmonisation, Traduction, et diffusion des textes sur la gestion des ressources pastorales	X			x	
	Viabiliser les parcours pastoraux au niveau des communes	X			x	
	Former les organisations pastorales dans le lobbying et les structurer du niveau communal au niveau national pour avoir un poids politique	X			X	X
	Prise en compte de la spécificité du pastoralisme dans la politique nationale de développement Agricole	X				X
	Identification du foncier pastoral au niveau communal au nom d'une commune ou d'une communauté		X		X	

Enjeux	Actions prioritaires	Echelle temporelle			Echelle géographique	
		Court terme	Moyen terme	Long terme	Régions	National
Œuvrer à l'harmonisation, simplification et revue des textes communautaires et accords bilatéraux régissant le commerce sous régional	Généralisation des schémas et des plans d'aménagement communaux dans le cadre d'une vision régionale avec la mise en place des conventions locales		X		X	
	Créer une Direction nationale du pastoralisme		X			X
	Transfert des moyens (formation, moyens financiers pour les supervisions et la tenue des réunions) aux collectivités locales pour assurer la gestion de ce type de service		X		X	
	Adapter les modules de formation existants au contexte et capacité des populations		X		X	
	Organiser de manière systématique la participation des organisations professionnelles pastorales à la conception du cadre stratégique pour le développement du pastoralisme	X				
	Renforcer les approches et autres pratiques innovantes d'accès aux services sociaux de base en milieu pastoral	X			x	
	Immatriculation du foncier pastoral au niveau communal		X		x	

4. Le Plan d'actions prioritaires du Colloque National sur le Pastoralisme

Après la présentation, la discussion et la validation des trois plans d'actions, la plénière a intégré les observations dans chaque plan d'action et l'équipe technique a été chargée d'identifier 5 actions majeures de chaque groupe pour élaborer le plan d'action final du colloque. Les autres activités seront versées dans le rapport général.

Thèmes	Actions prioritaires	Echelle temporelle	Echelle géographique
Le renforcement des services à la production	Assurer la couverture sanitaire dans les zones pastorales à travers la mise en place de mesures incitatives pour l'installation et la mobilité des vétérinaires	A court terme	Au niveau régional et local, notamment Tombouctou, Gao, Kidal
	Assurer la disponibilité (et la qualité) des produits et intrants vétérinaires sur toute l'étendue du territoire national	A court terme	Au niveau national, régional et local
	Faire l'état des lieux de l'hydraulique pastorale pour améliorer le maillage en points d'eau	A moyen terme	Au niveau national, régional et local
	Opérationnaliser et rendre accessible le Fonds National d'Appui à l'Agriculture pour le secteur de l'élevage ;	A court terme	Au niveau national, régional
	Créer des fonds de garantie et d'assurance aux pasteurs auprès des institutions financières	A moyen terme	Au niveau national
L'amélioration de la compétitivité des filières animales et l'accès aux marchés	Définir et mettre en œuvre une nouvelle politique nationale d'Elevage avec la définition d'une stratégie spécifique adaptée au pastoralisme dans le cadre de la PDA / PNISA	A court terme	Au niveau national
	Améliorer les conditions de production, de compétitivité et de transport des produits sous-produits d'élevage (bétail, viande, lait peaux et cuirs)	A court terme	Au niveau régional et local
	Relecturer les textes relatifs à la commercialisation des produits et sous-produits d'élevage (y compris les accords bilatéraux entre le Mali et certains pays limitrophes)	A moyen terme	Au niveau national
Le renforcement de la sécurité des biens, droits et moyens d'existence des peuples pasteurs, l'accès aux services de base, l'inclusion politique	Mettre en place une base de données SAP exploitable par tous les acteurs gérée par la commission communale SAP avec l'appui des services techniques	A court terme	Au niveau local
	Garantir la prise en compte de dispositions pour l'accès et l'utilisation communautaire des ressources pastorales dans la nouvelle politique foncière Agricole et, s'engager pour sécuriser la mobilité par l'identification et l'immatriculation des espaces pastoraux	A court terme	Au niveau national, régional et local
	Promouvoir des schémas et des plans d'aménagement communaux dans le cadre d'une vision régionale avec la mise en place des conventions locales ;	A court terme	Au niveau national
	Renforcer les approches et autres pratiques innovantes d'accès aux services sociaux de base, adaptées à la mobilité et mode de vie pastoral	A court terme	Au niveau national, régional et local

IV. COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Colloque National sur "La création d'un environnement propice au développement durable du pastoralisme au Mali " a produit un plan d'actions prioritaire devant constituer la feuille de route pour le développement du pastoralisme.

Bamako, les 16 et 17 Avril 2014

La "Déclaration de Nouakchott", adoptée par les chefs d'Etats et de gouvernements des six pays sahélo-sahariens (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad) dont le Mali et, issue du forum de haut niveau sur le pastoralisme, qui s'est tenu en octobre 2013 a fixé pour objectif de « *sécuriser le mode d'existence et les moyens de production des populations pastorales et accroître le produit brut des activités d'élevage d'au moins 30 % dans les six pays sahéliens au cours des cinq prochaines années, en vue d'augmenter significativement les revenus des pasteurs dans un horizon de 5 à 10 ans* ».

Répondant à cet appel, les organisations de la société civile pastorale du Mali, sous le patronage du Ministère du Développement Rural et, avec le soutien des partenaires techniques et financiers, ont organisé un colloque national sur le pastoralisme du 16 au 17 Avril 2014, à Bamako.

Une centaine de participants représentant des pasteurs, le secteur privé, l'administration et les services techniques, les collectivités, la recherche et les partenaires techniques et financiers, venus de toutes les régions du pays y ont pris part.

Ensemble, ils ont contribué à évaluer les acquis et réalisations mais aussi, à identifier les enjeux qui subsistent pour atteindre les ambitions contenues dans la Déclaration de Nouakchott.

Ils ont ainsi rappelé l'importance du pastoralisme pour le Mali et ses potentialités à travers : (i) son cheptel, (ii) ses ressources naturelles, (iii) son savoir-faire ancestral. Autant d'atouts qui font qu'aujourd'hui le pastoralisme est un levier de croissance et de développement économique pour les territoires qu'il anime et structure ; un puissant instrument de lutte contre la pauvreté ; un facteur de sécurité alimentaire et nutritionnelle ; et le socle de la stabilité et de la paix.

Cependant, les participants ont tenu à souligner que les populations pastorales ont été durement éprouvées par la récente crise de sécurité et, structurellement par, la récurrence des événements climatiques extrêmes qui érodent leurs moyens d'existence et, fragilisent donc leurs capacités d'adaptation face aux chocs. Cette année encore ces menaces subsistent avec acuité.



En effet, malgré l'apport considérable du secteur, les populations pastorales ont faiblement bénéficié des politiques nationales et régionales de développement, alors que leurs besoins en infrastructures, en services de production (appui conseil, services vétérinaires, crédit, intrants zootechniques), en services de base (santé, éducation, eau potable) et en sécurité sont très loin d'être couverts. De plus, les politiques publiques, y compris celles de la décentralisation, ont rarement pris en compte les spécificités de ces populations, de sorte que leur inclusion politique demeure en grande partie à réaliser.

Or, dans un contexte de croissance démographique et urbaine, la demande forte en produits d'origine animale constitue une opportunité économique et offre un cadre favorable à la concrétisation de l'objectif de Nouakchott.

Cependant, compte tenu de la compétition croissante autour des ressources naturelles, il est nécessaire d'œuvrer à l'amélioration de la compétitivité des filières, au renforcement des services de production et au renforcement de la sécurité des biens, droits et moyens d'existence des peuples pasteurs, à l'accès aux services de base et à leur inclusion politique. Pour se faire les participants recommandent d'articuler un plan d'action prioritaire autour des axes d'intervention suivants :

- Définir une nouvelle Politique Nationale d'Elevage, accompagner sa mise en œuvre par la définition des stratégies adaptées pour le pastoralisme dans le cadre de la PDA / PNISA ;
- Assurer l'application effective des textes législatifs et réglementaires essentiels au pastoralisme, leur diffusion et, procéder à une relecture prioritaire de ceux liés à la commercialisation du bétail (y accords bilatéraux), à la sécurisation de l'espace et des autres ressources pastorales et, poursuivre l'actualisation de la législation vétérinaire ;
- Garantir la prise en compte de dispositions pour l'accès et l'utilisation communautaire des ressources pastorales dans la nouvelle politique foncière Agricole et, s'engager pour sécuriser la mobilité par l'identification et l'immatriculation des espaces pastoraux ;
- Adapter l'accès aux services sociaux de base de santé et d'éducation à la mobilité des communautés pastorales ;



1. Le renforcement des services à la production :

- Assurer la couverture sanitaire dans les zones pastorales à travers la mise en place de mesures incitatives pour l'installation et la mobilité des vétérinaires ;
 - Assurer la disponibilité des intrants vétérinaires de qualité sur l'ensemble du territoire ;
 - Faire l'état des lieux de l'hydraulique pastorale pour améliorer le maillage en points d'eau ;
 - Opérationnaliser et rendre accessible le Fonds National d'Appui à l'Agriculture pour le secteur de l'élevage ;
 - Créer des fonds de garantie et d'assurance aux pasteurs auprès des institutions financières ;
-

2. L'amélioration de la compétitivité des filières :

- Soutenir la mise en place d'une interprofession ;
- Garantir sur le marché, comme espace public, l'accès de toutes les parties à l'information pour faire respecter la concurrence et l'équité dans les transactions avec l'implication effective des pasteurs dans la gestion des marchés ;
- Rapprocher les équipements productifs (parc de vaccination, marché à bétail, aire d'abattage, points d'eau pastoraux) des zones de production pour accroître le volume des transactions sur le territoire national ;

3. La sécurité des biens, droits et moyens d'existence des peuples pasteurs, à l'accès aux services de base et à leur inclusion politique :

- Mettre en place une base de données SAP exploitable par tous les acteurs gérée par la commission communale SAP avec l'appui des services techniques et la participation effective des pasteurs ;
- Promouvoir des schémas et des plans d'aménagement communaux dans le cadre d'une vision régionale avec la mise en place des conventions locales ;

Fait à Bamako le 17 avril 2014

V. LES ANNEXES

1. Le programme du colloque

	ORDRE DU JOUR	LIEUX
Jour 1 Mercredi 16 Avril 2014		
08:30 – 09:00	Installation des participants	Salle Fanta
09:00 – 10:00	Cérémonie d'Ouverture	
10:00 – 10:30	Pause & Retrait des Officiels	Salle Fanta
10:30 – 11:00	Présentation de la démarche de travail	
11:00 – 13:30	Présentations du cadre législatif actuel	
13:30 – 14:30	Pause Déjeuner	
14:30 – 15:30	Validation des défis	Salle des groupes
15:30 – 17:00	Identification des priorités d'investissements	
Jour 2 Jeudi 17 Avril 2014		
08:30 – 09:30	Restitution des travaux du groupe 1	Salle Fanta
09:30 – 10:30	Restitution des travaux du groupe 2	
10:30 – 11:00	Pause-Café	
11:00 – 12:30	Restitution des travaux du groupe 3	
12:30 – 14:00	Pause Déjeuner	
14:00 – 15:00	Présentation de la synthèse des travaux	
15:00 – 15:30	Adoption d'un plan d'actions prioritaires	
15:30 – 16:00	Cérémonie de Clôture	Salle de Presse
16:00 – 16:30	Conférence de Presse	
16:00 – 17:30	Cocktail	

2. Le discours du représentant des ONG organisatrices du colloque à l'ouverture

Mesdames, Messieurs les Ministres et leurs représentants,
Mesdames, Messieurs les Directeurs nationaux des services techniques et leurs représentants,
Mesdames, Messieurs les représentants des collectivités territoriales,
Mesdames, Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers,
Mesdames, Messieurs les représentants des organisations agropastorales,

Chers participants et invités,
Tout d'abord je vous remercie pour votre disponibilité pour participer à ce colloque et plus particulièrement pour les personnes qui ont fait un long trajet pour venir jusqu'à Bamako.

Ce colloque s'inscrit :

- à la suite du forum de Haut Niveau de Nouackchott d'octobre 2013 sur le pastoralisme intitulé « Mobilisons ensemble un effort ambitieux pour un pastoralisme sans frontières »,
- dans le cadre du Plan pour la relance durable au Mali et plus généralement dans le cadre des Objectifs du Millénaire et dans le cadre de la politique nationale sectorielle de développement rural.

Ce colloque vient en amont de la rencontre des PTF du Mali de mai 2014 lors duquel les questions de relance économique et de développement au Mali seront abordées pour les années à venir. L'enjeu du présent colloque est donc important afin que le développement des zones pastorales soit pris en compte lors de la réunion des PTF et que les PTF puissent s'appuyer sur des propositions concrètes issues de consultations et d'avis des acteurs du développement des zones pastorales au Mali.

L'objectif de ce colloque sur une durée de deux jours intitulé « **La création d'un environnement propice au développement durable du pastoralisme au Mali** » est donc ambitieux mais la présence ici d'une grande diversité d'acteurs apportant leur expertise doit permettre de proposer des actions afin d'appuyer un secteur économique important évoluant sur des zones géographiques du Mali traversées par des aléas climatiques de plus en plus fréquents et des crises sécuritaires.

Sans ignorer les multiples contraintes et les événements récents, les zones pastorales disposent de nombreux atouts à savoir :

- un potentiel de développement élevé de part la diversité de ses productions animales et végétales.

-
- une population ayant une grande capacité de résilience, une grande richesse historique et culturelle et une grande capacité technique pour mener leurs activités de production.

A ce titre le pastoralisme peut contribuer significativement à la relance économique au Mali.

La méthodologie de ce colloque pour élaborer des propositions pour un environnement propice au développement durable du pastoralisme repose sur les trois piliers tels que définis à Nouakchott que sont :

- Le renforcement des services à la production.
- L'amélioration de la compétitivité des filières animales et l'accès aux marchés.
- Le renforcement de la sécurité des biens, droits et moyens d'existence des peuples pasteurs, l'accès aux services de base, l'inclusion politique.

Au nom des organisateurs et en vous remerciant encore de votre présence et de l'apport de votre expertise pour ce colloque, je vous souhaite des échanges riches de compétence permettant de définir des priorités pour une politique volontariste pour le développement durable des systèmes pastoraux.

Je laisse la parole au représentant du sous groupe technique Elevage et Pêche des PTF

Discours de M. Luc RISCH pour le compte des Partenaires Techniques et Financiers

Monsieur le (représentant du) ministre du développement rural,
Mesdames et Messieurs les représentants des institutions nationales,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations bilatérales,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations multilatérales,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations locales,
Mesdames et messieurs les représentants des organisations pastorales,
Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

Madame la représentante de la FAO,
La FAO et la Belgique ont consenti de prendre sur nos épaules la tâche de coordonner au nom des partenaires techniques et financiers les activités dans le domaine de l'élevage et de la pêche au Mali et de mener le dialogue stratégique avec les institutions du Ministère et les organisations civiles sectoriels.

Nous voici tous ensemble dans le colloque national sur la création d'un environnement propice au développement durable du pastoralisme au Mali.

Colloque qui est organisé au bon moment. La crise qui a secoué le Mali a touché forcément le cheptel transhumant. Ce cheptel constitue un élément de survie et un mode de vie de beaucoup de familles et en même temps est un des outils principaux pour la valorisation des grandes plaines herbeuses à l'interface du Sahara et le sahel.

Mesdames, Messieurs,

A part la pertinence de ce colloque, nous tenons à remercier les initiateurs, qui ont soumis la proposition dans le Sous-Groupe Elevage et Pêche. Ensemble avec les membres du sous-groupe et le département, nous avons mis à disposition les ressources et les moyens nécessaires pour son organisation.

Au niveau du Sous-Groupe, un Comité Technique volontaire s'est formé avec des représentants du Ministère, de SNV, Vétérinaires Sans Frontières Belgique, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, ICD, FAO, CTB et autres pour rassembler à courte échéance les éléments et les personnes ressources nécessaires pour établir le programme de ce colloque et pour vous permettre de discuter durant deux jours de l'avenir du pastoralisme au Mali.

Trouver des solutions pour résoudre le défi du pastoralisme dans le monde moderne est une affaire de tous. Au nom des Partenaires Techniques et Financiers, je vous remercie pour votre présence et je souhaite des discussions franches et fructueuses.

Bon travail.

Merci

Discours d'ouverture du Docteur BOKARY TRETA, Ministre du Développement rural

- Monsieur le Premier Conseiller de l'Ambassade du Royaume de Belgique au Mali, Chef de File du Sous-groupe de travail Elevage et Pêche des PTF au Mali
- Madame la Représentante Résidente de la FAO au Mali
- Monsieur le Représentant de la Délégation de l'Union Européenne au Mali
- Monsieur le Représentant de la Coopération Danoise au Mali
- Monsieur le Représentant de la Coopération Espagnole au Mali
- Monsieur le Représentant de l'USAID au Mali
- Monsieur le Représentant de la CTB au Mali
- Monsieur le Représentant de la SNV au Mali
- Messieurs les Représentants des Organisations Professionnelles et de la Société Civile, en vos qualités et rangs respectifs
- Distingués invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

C'est pour moi un réel plaisir d'être parmi vous ce matin, pour présider la cérémonie d'ouverture du Colloque National sur le Pastoralisme au Mali. Je voudrais tout d'abord remercier l'ensemble des participants et partenaires qui, malgré leur agenda bien chargé, ont accepté de bien vouloir rehausser l'éclat de la présente cérémonie de leur présence effective. Je voudrais enfin féliciter la Plateforme de Concertation des ONG au Mali pour l'initiative, combien heureuse, d'un tel forum sur un sujet aussi pertinent que d'actualité, qu'est le pastoralisme.

Mesdames et Messieurs,

Le colloque qui nous réunit ce matin se tient à une période où l'on assiste à une prise de conscience à l'échelle internationale sur le rôle et l'importance du pastoralisme pour les pays du Sahel et les ménages.

Cette prise de conscience se matérialise par 2 rencontres internationales historiques : la rencontre de Ndjamena en mai 2013 qui reconnaît les liens entre la sécurité sociale et le pastoralisme et,

la rencontre de Nouakchott en octobre de la même année, sanctionnée par une déclaration se fixant comme objectifs de sécuriser *les modes d'existence et les moyens de production des populations pastorales et d'accroître le produit brut des activités d'élevage d'au moins 30 pour cent dans les 6 pays concernés au cours des cinq prochaines années, en vue d'augmenter significativement les revenus des pasteurs à l'horizon 5 à 10 ans.*

Cette volonté de la déclaration de Nouakchott rencontre une volonté affichée des bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et l'Agence Française de Développement de soutenir le développement du pastoralisme dans notre sous-région.

Mesdames et Messieurs,

Au niveau national, le Mali souscrit à la déclaration de Nouakchott et s'engage à poursuivre ses objectifs. Au plan stratégique, une dynamique se développe pour la traduction de cet engagement en actes concrets.

Au premier plan de cette dynamique le Gouvernement a, de retour de Nouakchott, mis en place une commission chargée de la préparation de la composante malienne du Programme régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS).

Le Sous-Groupe Technique de PTF pour l'élevage et la pêche est favorable à un soutien au développement du pastoralisme au Mali. Il souhaite cependant inscrire cette volonté dans un cadre propice à sa concrétisation.

Le groupe de concertation de structures intervenant dans le sous-secteur de l'élevage composé d'ONG, d'organisations de la société civile, instigateur du présent colloque œuvre à la traduction de cette prise de conscience internationale en une réalité nationale.

Ce colloque s'inscrit dans cette dynamique et entend contribuer à la reconnaissance du pastoralisme comme levier de croissance et développement économique mais aussi, socle de la paix.

Mesdames et Messieurs,

Il est particulièrement important de rappeler ici que le Sous-secteur de l'élevage est porteur de croissance pour le Mali. Crédité d'une contribution de 10 % au PIB, il mobilise quelques 80 % de la population. Il est donc un puissant instrument de lutte contre la pauvreté, un puissant facteur de sécurité alimentaire. Il est pratiquement la seule activité économique permettant de valoriser les espaces arides et semi-arides.

Le sous-secteur repose sur un cheptel important et très varié estimé à 15.000.000 UBT, des systèmes d'élevage à la mobilité variable et résilients, une complémentarité avec l'agriculture et une exploitation des ressources naturelles.

Mesdames et Messieurs,

Le Colloque qui nous réunit aujourd'hui vise la création d'un environnement propice au développement durable du pastoralisme au Mali.

Le mandat qui vous est proposé est le suivant :

- (i) analyser les politiques et cadres de dialogue existants ;
- (ii) évaluer les réalisations et identifier les défis qui subsistent ;
- (iii) réengager les partenaires et parties prenantes pour réaffirmer leur soutien continu au développement durable des systèmes pastoraux ;
- (iv) amorcer un dialogue pour la mobilisation des ressources techniques et financières requises pour soutenir le développement durable des systèmes pastoraux.

A terme, il en est attendu du colloque un Plan d'actions prioritaires en vue de la réalisation de l'objectif de la Déclaration de Nouakchott pour le Mali.

Mesdames et Messieurs,

D'ores et déjà, je puis vous assurer que l'équipe nationale mise en place s'appropriera ledit Plan pour le développement de la composante malienne du PRAPS.

Ce mandat est certes exaltant, mais au regard de la qualité des délégués ici présents, je reste convaincu que des résultats pertinents sortiront de vos travaux.

C'est sur cette conviction que je déclare ouvert les travaux du Colloque National du Pastoralisme au Mali.

Je vous remercie
de votre aimable attention.

3. Motion des Organisations Pastorales du Mali

Nous, éleveurs pasteurs participants à l'atelier sur la création d'un environnement propice au développement durable au pastoralisme au Mali, au nom de tous les éleveurs pasteurs maliens :

- Félicitons et encourageons les organisateurs du dit atelier et tous les participants aux travaux des deux jours ;
- Remercions tous les partenaires techniques et financiers du Mali qui accompagnent le pastoralisme puisque convaincus de son rôle primordial dans la réduction de la pauvreté et le développement global du Mali ;
- Reconnaissons la volonté politique des autorités maliennes à promouvoir le pastoralisme au plan national ;
- Saluons l'accompagnement des services techniques de l'élevage au Mali ;
- Saisissons l'occasion offerte par cet atelier pour attirer l'attention du Gouvernement malien sur la redoutable crise en perspective dans les zones pastorales des régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal, suite au déficit caractérisé du fourrage.

En effet, si rien n'est fait avant la période de soudure : de mai à juillet 2014, il faudrait s'attendre inévitablement à une forte mortalité animale et par ricochet l'anéantissement des moyens d'existence, déjà précaires au sortir de la récente crise qu'a vécue la zone (centre et Nord Mali), des éleveurs pasteurs.

En effet, l'insécurité résiduelle entrave à présent les efforts de reprise des activités socio économiques particulièrement dans les zones pastorales.

Merci

Le colloque en Images



La présente publication a été éditée avec l'aide de la Région Rhône-Alpes et de l'Agence Française de Développement qui ont financé Agronomes et Vétérinaires sans Frontières. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue des institutions ci-dessus citées.



Région
Rhône
Alpes